

L'AVENIR

DE LYON
JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE



ANNONCES :
Annonces anglaises..... la ligne à fr. 20
Annonces françaises..... — 10
Annonces judiciaires..... — 40
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Croix-Rouge

ADMINISTRATION & REDACTION :
20, Cours de la Liberté, 20
LYON

ABONNEMENTS :
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 fr. 10 s. 20 c.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 fr. 15 s. 24 c.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Lire plus loin
L'AFFAIRE CLOVIS HUGUES
DERNIÈRES NOUVELLES
L'ÉLECTION D'AVALLON
LE CRIME DE LA RUE GENTIL
LE RÉVEIL LYONNAIS

Revenir sur cette discussion des crédits du Tonkin, où s'est étalée au grand jour l'impudence du sinistre farceur qui préside *urbi et orbi* aux destinées de la France, serait chose oiseuse et fatigante pour nos lecteurs, à qui nous devons mieux que cela.

Sur tous les tons, nous avons dit ce que nous pensons de la platitude de nos gouvernants et de leurs plats valets. Aujourd'hui, il nous est facile de prouver qu'il n'y a plus rien à attendre de cette chambre d'œuvres sans foi ni dignité.

Ces gens-là ont donné la mesure réelle de leurs forces et de leur bassesse; ces esclaves politiques ont lâchement abdiqué toute espérance, toute fermeté et toute dignité, volant par-ci par-là une place quelconque à offrir, en compensation, à l'électeur influent qui avait assez joué du grand jeu électoral en faveur de l'honorable qui devait, le lendemain, tromper la masse au profit du maquignon politique qui avait assez courbé l'échine pour le hisser jusqu'aux pieds du dieu Ferry.

Les membres de l'Extrême-Gauche qui réclamaient le droit de publier les paroles dites au sein de la commission n'ont pas atteint leur but; mais ils ont réuni 212 voix contre 283; de plus, ils ont obtenu de leur combat d'avant-garde l'avantage de jeter un commencement de désarroi dans le camp retranché des ministériels.

Les ergoteurs du Centre ont lancé leur brûlot, qui a fait long feu; le pays est aujourd'hui fixé sur les carlistes pique-assiettes du quai d'Orsay.

Au milieu des tristesses sombres du temps présent, à travers les hontes et les humiliations que subit le peuple, il y a comme un regain de consolation de voir se réveiller le patriotisme et l'esprit républicain.

De toutes parts, les comités s'agitent, se remuent et s'inquiètent à l'approche des nouvelles élections.

De leur côté, les boucs-émissaires du parti opportuniste sont sur les dents; ils vont, ils viennent, opposant, à la ville comme à la campagne, la force molle de leurs gros bataillons de satisfaits à la force énergique des irréguliers du parti socialiste.

Les orléanistes les inquiètent peu, ce sont les Bavares des légions du républicain Spuller. Ce qu'ils veulent combattre, ce sont les radicaux intrusants, les socialistes; ils nous traitent, nous, comme les réactionnaires de l'Assemblée de Bordeaux traitaient le héros des Deux-Siciles, l'ami et le défenseur de la France.

A Lyon, tous les ublans de l'opportunisme fourragent dans la campagne, tous sent par monts et par vaux, préchant les vertus de la politique des résultats, ainsi nommée, parce qu'elle n'en procure aucun. Tous sont secrètement (!) jetés, de ci de là, pour tâter les consciences et pour les circonvier au besoin.

La franc-maçonnerie y va de son maillet avec une ardeur sourde, mais précise et bien calculée.

La République, la benoîte République, semblable à celle de Saint-Marin, ouvre ses portes à tout le monde — seulement il ne faut pas se présenter à ce guichet avec des allures de socialistes, Orléaniste passe encore, mais socialistes jamais; les grands électeurs du canton vous ont vite dévisagés à travers le petit judas de la boîte opportuniste.

Ah! Lyon, songe donc que tu fus la première ville de France qui proclama la République au 4 septembre, proclame donc que tu fus le foyer des revendications sociales, que 1830 et 1834 te virent sous les armes, opposant à la soldatesque brutale la force du droit et de la justice.

Ah ça! les voraces de 1848 n'auraient-ils donc laissé aucun rejeton de leur vaillante race.

La Croix-Rousse, le Mont-Avant lyonnais, serait-il donc devenu une succursale de Fourvière?

La descente du bataillon sacré qui, de la Grand'Côte marchait sur Lyon, suivant la glorieuse bannière, dans les plis de laquelle on lisait l'immortelle devise: « Vivre libre en travaillant ou mourir en combattant! » est-elle donc ensevelie à tout jamais?

Cette avalanche de la révolte au droit contre l'iniquité n'existerait donc plus?

Ah! *Lugdunum*, réveille-toi, réveille-toi peuple héroïque, souviens-toi que l'opportuniste peut, entre tes mains, devenir poussière et néant, et pour cela souviens-toi qu'en 1848 tu fis triompher les candidatures ouvrières, que tu as eu pour représentants Raspail, Bancel, Hénon, et tant d'autres vaillants citoyens qui condamneraient aujourd'hui sans pitié ni merci la politique néfaste et funeste dans laquelle on voudrait t'embrigader.

Avec un temple ardent comme celui de Lyon, avec les enfants des légions du Rhône on ne fait pas des esclaves. Vous serez des hommes, n'est-ce pas? des hommes indépendants, fiers de leur liberté, fiers d'être représentés avec respect et dignité aux prochaines élections. Lyonnais, préparez-vous à ce devoir, nous vous aidons de toutes nos forces.

J.-B.-A. PAGES.

Dieu, c'est sottise et lâcheté! Dieu, c'est hypocrisie et mensonge! Dieu, c'est tyrannie et misère! Dieu, c'est le mal! Tant que l'humanité s'inclinera devant un autel, l'humanité sera esclave des rois et des prêtres; elle sera réprouvée. La société sera fondée sur le parjure; la patrie et l'amour seront bannis d'entre les mortels. Dieu, retire-toi!

PROUDHON

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Le *Times* publie, dans sa seconde édition, la dépêche suivante, datée d'aujourd'hui même: « On croit que la Chine est décidée à opposer à la France une résistance à outrance et qu'elle insiste pour maintenir sa suzeraineté sur l'Annam, avec le droit de placer des garnisons chinoises sur les points stratégiques et de reléguer la France dans une situation égale à celle des autres nations. » (Si cette dépêche n'est pas l'œuvre de l'imagination du correspondant du *Times*, elle dé-

note chez les Célestes des prétentions d'une outrecuidance qui frise la folie.]

Chez lord Granville

Le marquis de Tseng, accompagné de son secrétaire, a eu une entrevue de deux heures avec lord Granville. On assure qu'ils se sont entretenus de la médiation anglaise dans le différend franco-chinois.

M. Nadaud, sénateur

Le bruit s'étant accrédité dans la Creuse, que l'honorable M. Martin Nadaud donnerait sa démission de député; pour se présenter aux prochaines élections sénatoriales, il a écrit à l'*Echo de la Creuse*, une lettre, dans laquelle il déclare décliner toute candidature sénatoriale.

Dans cette lettre, M. Nadaud déclare que l'existence d'une seconde Chambre ne lui paraît pas nécessaire, qu'il a toujours été partisan d'une Chambre unique. Que rien, dans la conduite du Sénat, n'est de nature à modifier cette opinion, et qu'il n'acceptera jamais de quitter l'assemblée du suffrage universel, pour entrer dans celle du suffrage restreint.

Nous ne pouvons qu'approuver l'attitude et le langage du député de Bourgueuf.

Informations

La *Tribune*, de Rome, croit savoir de façon positive que M. Mancini étudie en ce moment les moyens de placer sous la protection de l'Italie toutes les missions catholiques d'Orient.

La *Tribune* ajoute que M. Mancini agit ainsi dans un but politique et d'accord avec les gouvernements étrangers.

Un croiseur de la douane espagnole a capturé aujourd'hui, dans les eaux anglaises, un navire soupçonné de faire la contrebande.

Un coup de canon d'alarme fut immédiatement tiré à la station des signaux, et une chaloupe à vapeur armée du navire de guerre *Greppier* fut envoyée sur-le-champ à la poursuite du navire espagnol, qui a été remorqué dans le port avec sa prise.

L'assemblée générale de la Société française de sauvetage se tiendra dimanche prochain, à une heure, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Andrieux, député du Rhône.

Avant son départ pour Madrid, M. Silvela, ambassadeur d'Espagne, a été reçu par M. le président de la République.

M. Grévy a également reçu M. Morton, ministre des Etats-Unis à Paris, de retour d'Amérique.

Florence. — Campanella est en train d'agoniser ici. Il a reçu la visite d'un autre vétéran du parti républicain à Saffi.

Rouen. — Une grave collision a eu lieu sur la Seine entre deux steamers anglais, le *Stokerly* et le *Niobé*.

Le premier est rentré à Rouen avec de grosses avaries; le second est rempli d'eau et très menacé.

New-York. — Le *Mary-Joseph*, allant du cap Breton à Terre-Neuve, s'est perdu corps et biens pendant une tempête.

Madrid. — Les professeurs de l'Université de Madrid qui ont signé une protestation contre les agissements de la police viennent de se réunir et de rédiger une autre protestation contre l'ordre royal qui leur refuse une enquête administrative sur les événements dont l'Université de Madrid a été le théâtre.

Quatre étudiants ont été incarcérés pour avoir excité leurs condisciples à désertir les classes.

UN CONFLIT

BERLIN. — Le conseil fédéral n'a pas pu se mettre d'accord sur la question des caisses d'épargne postales; la Bavière et le

Wurtemberg repoussent le projet présenté par la Prusse.

Ces deux royaumes ont fait stipuler dans la Constitution de l'Empire qu'ils entendaient conserver l'autonomie de leurs postes, et l'adoption du projet de la Prusse sur les caisses d'épargne impériales auraient pour résultat d'en transférer l'administration à l'empire.

DERNIERS ÉCHOS

DE L'ÉLECTION D'AVALLON

Le comité Hervieu fait publier la lettre suivante:

Monsieur le Directeur,

On parle beaucoup en ce moment de l'élection d'Avallon. Il n'est donc pas hors de propos d'entrer dans quelques détails à son sujet.

Trois candidats se présentaient le 16 novembre:

M. Hervieu, candidat républicain démocrate; M. Flandin, candidat républicain; M. Garnier, candidat bonapartiste.

Au premier tour de scrutin, M. Garnier obtenait 4,549 voix; M. Hervieu, 3,827, et M. Flandin, 2,166.

M. Flandin s'étant désisté purement et simplement, M. Hervieu est seul resté hier en présence de M. Garnier; son succès semblait assuré, et cependant il n'a obtenu que 5,275 voix (minorité fort honorable, il est vrai), tandis que M. Garnier en obtenait 5,541. C'est-à-dire 266 de plus.

Que s'est-il donc produit? des faits graves d'indiscipline, et une trahison.

Des faits d'indiscipline, car un nombre considérable d'électeurs douteux ou réactionnaires qui avaient voté pour M. Flandin ont voté pour M. Garnier au deuxième tour.

Une trahison, car le journal la *Revue de l'Yonne* d'Avallon, qui soutenait la candidature de M. Flandin, s'est retourné vers M. Garnier, et a préconisé l'abstention; manière commode de cacher le jeu de ses amis qui, par centaines, ont voté pour le candidat bonapartiste et l'ont fait passer.

Ce journal, rédigé par un ancien plébiscitaire qui est en même temps imprimeur, paraît avoir changé de tactique le jour où le candidat bonapartiste a fait faire dans sa maison ses affiches et ses bulletins.

Voilà les faits dans toute leur vérité. Veuillez agréer, etc.

Pour le comité démocratique, comité de M. Hervieu, Le secrétaire, GRUINLE.

Qu'en pensent les courcifs Hector Pessard et le filandreux Lucien Jantet qui, l'un et l'autre se sont mis à braire contre les intransigeants?

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique spécial de l'AVENIR

AVANT LA SÉANCE

L'aspect de la Chambre paraît aujourd'hui un peu plus calme que de coutume; les abords du Palais-Bourbon sont entourés par une population qui semble avide de connaître le dénouement final de l'apogée de Ferry, car dans la journée les bruits les plus divers circulaient dans Paris; il était fort question de la démission de l'ancien maire pendant le siège.

Dès la première heure, tous les ministres sont à leurs bancs; comme pour bien montrer qu'ils ont la vie dure; le serpent en fait autant quand on le sépare en deux tronçons.

L'élégant Waldeck semble plus pimpant que jamais, on dirait que le cabinet sent que la vis qui le colle sur son fauteuil est solide, il s'y cramponne avec une vigueur inouïe.

M. Ferry déclare à ses courtisans qu'il veut demander à la Chambre de terminer la discussion commencée, afin de porter illico le résultat au Sénat.

Sur la demande de M. Floquet, M. Jules Ferry déclare qu'il ne soutiendra pas devant le Sénat le projet sorti des délibérations de la Chambre.

LA SÉANCE

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre continue la discussion de la réforme électorale du Sénat.

M. LEON RENAULT explique qu'il reste rapporteur afin de ne pas retarder le vote de la loi.

La commission, dit-il, après les explications du gouvernement, adopte l'amendement de M. Ferras, établissant pour le Sénat les mêmes incompatibilités que pour la Chambre.

M. JULES FERRY explique que le gouvernement avait d'abord songé à retirer le projet, mais il y a renoncé, considérant que la majorité qui a voté l'amendement Floquet était composée d'éléments opposés.

M. BRISSON invite la Chambre au silence.

M. JULES FERRY, continuant, constate qu'un certain nombre de membres de la majorité ayant voté avec l'opposition, il est nécessaire d'éclaircir le malentendu.

Les articles 4 et 5, qui avaient été réservés, sont adoptés.

MM. FLOQUET et Raoul DUVAL protestent contre l'accusation de M. Jules Ferry de faire cause commune.

L'article 6, constitué par l'amendement Floquet, les autres articles et l'ensemble du projet sont adoptés sans débat.

La Chambre reprend ensuite la discussion du budget.

SÉNAT

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

L'amiral JAURÈS lit le rapport de la commission des crédits pour le Tonkin, concluant à l'adoption des crédits et recommandant l'occupation complète du Tonkin et l'exécution intégrale du traité de Tien-Tsin.

La discussion est fixée à samedi.

M. DEMOLE dépose une proposition demandant l'ajournement des élections des inamovibles jusqu'après le vote de la réforme électorale du Sénat.

L'orateur demande l'urgence, qui est adoptée par 114 voix contre 101.

M. TOLAIN demande que la proposition de M. Demole soit renvoyée à la commission de la réforme électorale du Sénat.

Cette demande est adoptée.

M. Jules FERRY lit le projet de réforme électorale voté par la Chambre et demande l'urgence.

L'urgence est déclarée.

Le projet est renvoyé à la commission.

M. TOLAIN propose d'ajourner à mardi prochain l'élection d'un sénateur inamovible, qui devait avoir lieu samedi.

Cette proposition est adoptée. Le Sénat décide, par 150 voix contre 100, de se réunir demain. La séance est levée.

L'AFFAIRE CLOVIS HUGUES

DERNIERS DÉTAILS

Mme Clovis Hugues n'a pas été amenée hier au Palais-de-Justice pour subir de nouveau interrogatoire.

A part les dépositions insignifiantes des gardes, dépositions que nous avions annoncées hier, aucun incident nouveau ne s'est produit.

Clovis Hugues a été interrogé hier après-midi, par le juge d'instruction, M. Athalin. Sa déposition jette un jour tout nouveau sur les agences de renseignements et sur leur manière de procéder.

Morin n'est pas encore mort : il languit. Cependant, une issue fatale est certaine. Voici l'opinion d'un des médecins qui le soignent sur son état :

« Depuis avant-hier, a-t-il dit, des changements graves sont survenus. L'état comateux a disparu, la sensibilité est revenue, et je n'en veux pour preuve que les cris que ce malheureux n'a cessé de pousser pendant toute la nuit dernière. »

« Morin est dans une des salles du rez-de-chaussée, appelée la salle Saint-Côme; eh bien ! ce matin, il criait tellement fort qu'étant au deuxième étage de l'Hôtel-Dieu, je l'entendais très distinctement. »

« Du reste, l'état général a subi plusieurs modifications; sous l'influence de la fièvre encéphalitique, les pulsations étaient de 130 à la minute; hier, il n'y en avait que 124, sa température est montée également; elle était hier de 39 degrés, puis 39 3/8; — aujourd'hui elle est à 40 5/8. L'apparence générale est détestable. »

« En somme, pour moi, il est maintenant perdu. »

« Il souffre sans espoir de guérison, et sa mort n'est plus qu'une question de temps. Je ne dirai pas qu'il ne passera pas la nuit. Il peut traîner encore, mais il est perdu. »

La nuit dernière a été très mauvaise. On a enlevé, pour les renouveler, les pièces du pansement listérien appliqué sur la plaie du crâne.

La trépanation pratiquée au niveau de la fracture avait pour but essentiel et a eu pour résultat principal de remédier à la compression dangereuse du cerveau par l'os que la balle avait enfoncé.

La plaie est maintenant très nette et ne suppure presque pas. Le chirurgien qui le soigne a pu, à travers l'ouverture faite dans l'os par le trépan, débrider un peu la membrane d'enveloppe la plus superficielle et la plus résistante du cerveau, la dure-mère, qui était trop fortement tendue. Mais cela n'a guère soulagé le blessé.

Le châtement terrible infligé au colonniateur Morin n'a pas servi de leçon aux misérables bandits qui tiennent les « agences de renseignements ». Au contraire, il semble que ces drôles voient dans l'affaire Clovis Hugues-Morin et dans le scandale

qu'elle provoque, une excellente réclame dont ils cherchent à profiter.

Ce qui le prouverait du moins, c'est que depuis quelques jours ils répandent des prospectus à profusion.

Voici un spécimen de ces prospectus, que nous reproduisons littéralement :

Renseignements intimes Paris, Province, Etranger

Recherches dans l'intérêt des familles et du commerce

Mariages, Dissipateurs ou Incapables Faillites, Solvabilité, Interdictions judiciaires, etc.

Recherches de Documents pour Séparations de corps, Divorces, etc., etc. Procès civils et judiciaires Revendications de successions, etc., etc. Gérances de Propriétés

Surveillances quotidiennes

On sait ce qu'il faut entendre par les « surveillances quotidiennes » dont il est question.

ETRANGER

ITALIE. — M. Mancini a déclaré hier à la Chambre des députés qu'il répondra à la question de M. Canzi sur la politique coloniale du ministère, après que les autres ministres auront répondu aux questions qui leur sont posées, c'est-à-dire dans une quinzaine de jours.

ESPAGNE. — Le général Lopez Dominguez, le nouveau leader du parti libéral espagnol, doit prononcer aujourd'hui même un important discours à la réunion générale de la gauche dynastique, présidée par le maréchal Serrano.

Le but de cette réunion est d'arriver à la fusion de tous les groupes libéraux de la péninsule.

ALLEMAGNE. — D'après un bruit répandu à Metz, on va procéder avec la plus grande rigueur à la mise à exécution du dernier rescrit du Statthalter relatif aux immigrés et l'on expulsera tous les étrangers qui se sont mis plus ou moins en avant lors des dernières élections.

L'instruction ouverte à ce sujet a décidé plusieurs personnes à quitter sinon la Lorraine, du moins la ville de Metz.

ANGLETERRE. — Hier soir, à la Chambre des communes, M. Smith, ex-ministre de la marine, s'étonne que le gouvernement, tout en reconnaissant l'insuffisance de la flotte, veuille attendre jusqu'à l'année prochaine pour hâter la construction des vaisseaux. Il insiste sur le fait que non seulement la France, mais encore presque toutes les autres nations, ont devancé l'Angleterre pour les canons de fort calibre.

A cet égard, la France est au moins de plusieurs années en avance sur l'Angleterre.

ETATS-UNIS. — Le baron des Arinos a quitté hier Rio-Janeiro, pour venir prendre possession de son poste de ministre du Brésil à Paris.

RUSSIE. — SAINT-PÉTERSBOURG. — Tandis qu'il existe en Russie beaucoup de collèges, où les jeunes gens se préparent aux études universitaires, les écoles commerciales et industrielles font presque défaut.

Ou annonce que le ministre de l'instruction publique serait décidé à licencier plusieurs collègues pour créer des écoles commerciales, d'après le système de celles de la Suède.

PORTUGAL. — LISBONNE. — L'Union annonce que le ministre de Portugal à Madrid a déclaré au ministre des affaires étrangères que son gouvernement repousserait, dans la question de la liberté commerciale du Congo, toute atteinte directe ou indirecte portée à la souveraineté du Portugal sur cette contrée.

LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE

sous la République opportuniste

Voir les numéros du 27 novembre et suivants

Nous rappelons à Massicault, actuellement préfet de Rhône, ex-journaliste opportuniste, ainsi qu'à M. le procureur de la République à Lyon, que l'article 119 du code pénal punit de la

DÉGRADATION CIVIQUE

tous fonctionnaires qui n'auront pas fait droit à une réclamation légitime ayant pour but de faire cesser une séquestration arbitraire et illégale.

Or, M. Borgat, qui est, toujours enfermé dans la maison de santé de M. le docteur Binet, n'est pas plus fou que vous ou moi. Dans tous les cas, il n'était pas du tout atteint de folie au moment où il y a été conduit contre tout droit et toute justice. Cela résulte on ne peut plus clairement de tout ce que l'Avenir a publié relativement à cette affaire.

Mais, depuis, on a fait tout le possible pour rendre fou ce malheureux, en l'exaspérant par des denis de justice odieux, et en lui faisant endurer toutes les rigueurs de la plus injuste et la plus infâme séquestration.

Il doit y avoir une loi qui punisse les faiseurs de fous, tout comme comme il y en a une qui punit l'homicide et le vol. Car on cherche à tuer l'intelligence de ce malheureux, et on lui vole sa réputation et sa liberté.

Cette loi, elle existe. C'est l'article 119 du code pénal.

Mais il est évident que cette loi restera lettre morte.

La magistrature épurée par l'opportunisme ne connaît que les lois contre les socialistes.

NOUVELLE A SENSATION

Mort du Mahdi

Une dépêche de Dongola annonce que le mudir a reçu la nouvelle de la mort du Mahdi.

Une grande mortalité continuerait à régner dans le camp des rebelles.

Les nouvelles reçues et transmises par le mudir de Dongola, comme toutes celles qui parviennent du Soudan, sont très souvent fausses.

On a annoncé si souvent la mort de Gordon qui, d'après les dernières dépêches, serait si peu mort qu'il aurait repris Berber, que nous nous demandons si la nouvelle de la mort du faux prophète ne sera pas aussi démentie prochainement.

LE COUSIN DU DIABLE

Par Goutran BORYS

PREMIÈRE PARTIE

Le Diable à Tournai

(Suite).

Le moment vint, toutefois, où ayant reperdu tout son bénéfice, il fallut entamer son propre capital, et, alors, une sueur froide perla sur ses tempes.

En effet, les enjeux étaient montés peu à peu à un chiffre considérable, et M. de Morlac calcula que cinq ou six coups désastreux suffiraient pour vider son escarcelle, quelque efflanquée qu'elle fût, contenant toute sa fortune.

Il y avait là matière à réfléchir.

Néanmoins, il n'osa ni se lever de table, ni demander qu'on diminuât les enjeux, en sorte qu'en dix minutes, sa bourse se trouva écornée de moitié.

Le plus terrible, c'est que le vicomte

avait à dissimuler son émotion et à répondre d'un air dégagé aux saillies du capitaine.

Celui-ci, indifférent au gain comme il l'avait été à la perte, ramassait l'argent de son adversaire, sans même s'en apercevoir.

— Pardieu, monsieur de Morlac, s'écria-t-il soudain, j'ai, depuis un quart-d'heure, sur le bout des lèvres, une question que je grille de vous poser.

— Parlez, don Raphaël.

— Vous ne vous fâchez pas, si elle est indiscreète ?

— Non.

— Eh bien ! comment se fait-il qu'un homme de votre rang se soit ataverné dans un bouge comme celui-ci ?

— Oh ! d'abord, capitaine, ne parlons pas de mon rang. Il est des plus minces, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire.

— Oui ! oui ! c'est convenu, goguenaarda l'officier.

— Ensuite, j'ai personnellement affaire à quelqu'un de cette maison et je l'attends.

— Qui-dà, est-elle jolie, au moins ?

— Qui donc ?

— La personne que vous attendez ?

— Sur ma parole, capitaine, repiqua le vicomte en riant, je n'en sais rien encore. Cette personne n'est autre que maître Cochefer, le patron de ce logis.

Don Raphaël fit une grimace désappointée.

— Allons ! allons ! ricana-t-il, bien riposté, monsieur le comte.

— Plait-il ?

— Pardon !... c'est vicomte que je voulais dire.

M. de Morlac prit un air mécontent. Il voyait fort bien que l'officier persévérerait à le confondre avec un autre, et cette obstination lui paraissait blessante. Peut-être même allait-il s'en expliquer vertement, lorsqu'une péripétie du jeu donna un autre cours à ses idées.

Le capitaine venait d'amener le chiffre quatre.

— Oh ! oh ! murmura-t-il, est-ce que la fortune m'abandonnerait. A vous de jouer, monsieur de Morlac. Cette fois, vous n'aurez pas de peine à me vaincre. Vous avez pour vous huit chances contre deux.

Florestan réunit les carrés d'ivoire et agita le cornet. Sa main tremblait un peu. La somme engagée représentait le fond de sa bourse.

Les dés roulèrent.

— Trois ! s'écria don Raphaël. Vous avez encore perdu. Ventrebleu ! voilà une remarquable déveine !

Les yeux du vicomte s'injectèrent de sang ; il détacha une chaîne d'or qui était passée à son cou et la posa sur la table.

— Vous plaît-il de jouer cent pistoles contre ceci ? articula-t-il.

Le capitaine s'inclina, tout en remarquant avec surprise le trouble de son adversaire. Aussitôt l'amour-propre de Florestan se cabra. Par un violent effort, il réussit à sourire, puis relevant la conversation au point où on l'avait laissée :

— Ah ça ! mais, et vous, monsieur Salzédo, reprit-il, par quelle aventure votre uniforme s'est-il égaré dans ce quartier perdu ? Les murs fumeux de ce cabaret ne sont point, je suppose, vos galeries habituelles ?

Don Raphaël qui se préparait à jouer, s'arrêta et trisant sa moustache :

— Si je vous répondais à mon tour que j'ai à causer avec maître Cochefer, que penseriez-vous, vicomte.

— Je pensais... que la chose n'a rien d'impossible.

— Allons donc ! vous penseriez que je me moque de vous. Mais tenez, je suis franc, moi, et ne vous ferai point de mystère. Sachez donc...

Ici, le bel officier s'aperçut que Gilles tendait avidement l'oreille.

— Mon ami, lui dit-il, tu es un vaillant homme, mais-moi le plaisir d'aller passer un peu d'exercice te fera grand bien.

Tribune libre

Chambre syndicale des ferblantiers-zingueurs
DE LA VILLE DE LYON

Réponse au Questionnaire de la Commission des 44

Suite et fin

Le progrès industriel s'accroît tous les jours, sans que, pour cela, la classe productive puisse en bénéficier.

La machine, en supprimant des bras, fait qu'à chaque invention nouvelle un grand nombre d'ouvriers sont exclus des ateliers.

Eh bien ! non, nous pensons qu'il ne doit pas y avoir, dans une société qui se dit progressiste, aucun paria ni meurt de-faim.

Nous revendiquons tous le droit à l'existence et celui d'élever notre famille. Si nous ne touchons pas le produit intégral de notre travail, qu'au moins le progrès machinisme ne soit pas pour cela une cause de famine. Que ce progrès, économisant une quantité considérable de travailleurs, se traduise pour le moment, en attendant mieux, en une diminution d'heures de travail pour tous.

Ces raisons données en faveur de la réduction des heures de travail : nous ne pensons pas, messieurs des 44, que le parlement soi-disant républicain vote la réduction de la journée à huit heures, comme la plupart de nos députés et sénateurs sont exploités, et ont, pour cette raison, déjà rejeté le projet Martin-Nadaud, la réduction de la journée à dix heures.

Mais nous dirons à ces messieurs que les travailleurs arrivent peu à peu à avoir conscience de la situation qui leur est faite.

Quand la crise qui sévit de plus en plus, et qui ne tardera pas à devenir générale, aura atteint son apogée, nous devons prédire qu'alors les travailleurs, qui sont seuls à produire, sauront mettre fin à l'iniquité sociale que nous subissons.

La Commission.

Syndicat des tôliers et fumistes. — L'administration est convoquée d'urgence pour vendredi 5 décembre, à huit heures du soir, café Gamet, rue de Chartres, 8.

Le secrétaire : Jules Rocheron.

Fédération des Chambres syndicales lyonnaises. 33, rue Grôlée. — Tous les délégués sont priés d'assister à la réunion générale, qui aura lieu vendredi 5 décembre, à huit heures précises du soir.

Nota. — Vu l'urgence de cette réunion, les délégués sont priés d'être exacts.

Pour le conseil :

Le secrétaire : A. GUÉTAT.

Le syndicat professionnel des ouvriers apprêteurs réunis, à l'honneur d'informer la corporation, que la réunion offerte à Messieurs les patrons, dimanche le 30 novembre 1884, à l'effet de leur présenter le règlement corporatif (adopté en réunion générale du 9 octobre) n'a pas été d'un plein succès comme il l'espérait.

Mais malgré le petit nombre de patrons qui s'y sont présentés, la discussion a été des plus sympathiques, et lui font espérer que la prochaine entrevue couronnera ses efforts d'une entente définitive.

Pour arriver à ce résultat, il a été décidé entre MM. les patrons présents et le syndicat de leur envoyer à tous un exemplaire dudit règlement, à seule fin qu'ils puissent l'étudier et à la prochaine réunion le discuter avec connaissance de cause.

Nota. — Le syndicat profite de l'occasion pour faire un pressant appel à tous les ouvriers apprêteurs soucieux de leurs intérêts à venir se grouper et grossir ses rangs, déjà nombreux, autour de son étendard qui porte pour devise : Aide et Solidarité ! Et qu'en y venant tous il pourra y ajouter : l'Union fait la force.

Tous les mardis de 8 à 10 heures, une permanence est établie au siège, rue Cuvier, 145, pour recevoir les nouveaux adhérents.

Le Syndicat.

Menuisiers. — Le syndicat des ouvriers menuisiers fait savoir à tous ses intéressés, qu'à partir du 8 courant, le siège social sera transféré rue Molière, 30, au 1^{er}, sur le devant.

Ebénistes. — La chambre syndicale des ouvriers ébénistes informe MM. les fabricants et les membres de la chambre syndicale, que le siège de la société est situé café Forget, cours Lafayette, 113, et qu'elle tient à leur disposition un registre où toutes les demandes pourront être adressées.

Le secrétaire,

MICHEL.

Syndicats Lyonnais. — La commission exécutive a décidé dans la séance du 3 décembre, de protester contre les paroles du citoyen Gombet, conseiller municipal du 2^e arrondissement, dans la séance du 2 décembre, et relatives aux demandes formulées par le Syndicat, paroles qui tendaient au rejet pur et simple desdites demandes sans discussion.

La commission laisse à l'appréciation de tous les travailleurs, la conduite de ce conseiller teneur dans cette circonstance.

La commission.

La commission exécutive est convoquée pour ce soir, à 9 heures, au siège fédéral, rue Grôlée, 38, pour communication importante.

La Commission.

Fo rgerons, Marteleurs, Chauffeurs de fours, Pilonniers et Frappeurs. — Les membres de la corporation, sans travail, syndiqués ou non, qui n'ont reçu aucun secours dans les mairies, sont priés de venir se faire inscrire le mercredi et le vendredi, de 8 à 9 heures du soir, au siège social, cours Gambetta, 73, café Bertholus.

Nota. — On ne sera inscrit que sur la présentation du livret d'ouvriers.

L'Avenir. — MM. les membres actifs de la société de Gymnastique l'Avenir, sont priés d'assister à la réunion du samedi 6 courant, à 8 heures précises, pour une communication très urgente qui doit leur être faite.

Le secrétaire, J. LAROCLETTE.

Boulangerie. — La commission d'initiative de l'association de boulangerie commerciale de l'Union des travailleurs de la cité Lafayette et des environs a l'honneur d'informer les citoyens de Villeurbanne, les Charpenneux, la Villette, Saeré-Cœur et toute la commune de Villeurbanne, qu'une réunion publique aura lieu le dimanche 7 décembre 1884, à l'institution Valpilière, cours de la République, 70, à la cité Lafayette, à huit heures et demie du matin.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Rapport de la commission.
- 2^o Discussion des statuts.
- 3^o Nomination d'une commission exécutive provisoire.
- 4^o Réception d'adhésions et d'actionnaires.

La commission d'initiative.

Ouvriers maçons. — Tous les sociétaires en retard du syndicat professionnel sont priés de se mettre à jour, vendredi 5 décembre, à sept heures et demie du soir, au siège social, rue Villeroi, 18.

On recevra les cotisations et les nouveaux adhérents.

Le secrétaire-adjoint : LEBAYLE.

Chambre syndicale des chaudronniers en fer et similaires. — Le conseil d'administration est convoqué pour vendredi 5 courant, au siège social, café Bellardon, quai des Célestins, 2.

Urgence.

Lyon, le 2 décembre 1884.

Le secrétaire : H. BARDIN.

Grand bal de la Métallurgie. — La commission exécutive d'organisation prévient toutes les corporations de la métallurgie et similaires que leur grand bal annuel aura lieu le samedi 6 décembre 1884, au bénéfice des ouvriers sans travail.

Les organisateurs, désirant donner à cette fête essentiellement fraternelle et humanitaire le plus vif éclat, se sont assurés le précieux concours du *Quatuor des Trompes de chasse*, composé de brillants artistes, qui ont su s'acquiescer une grande renommée si justement méritée. La sonnerie des cloches, cette fantaisie si originale sera exécutée au repos.

Un brillant orchestre, composé de 40 musiciens, sous l'habile direction de M. Bagar, lauréat du conservatoire de Paris, se fera entendre dans un répertoire entièrement nouveau.

Ajoutons à cela que la magnifique salle de l'Alcazar sera splendidement éclairée et décorée à cet effet.

Comme on peut le voir, la commission d'organisation réunit tous les éléments nécessaires pour obtenir le plus grand succès, elle croit pouvoir assurer que les personnes assez aimables pour honorer de leur présence cette fête de famille ne s'en iront pas sans garder un agréable souvenir.

La commission d'organisation, s'inspirant de ce principe qu'une bonne œuvre n'est jamais trop grande, a décidé que pour augmenter les bénéfices, pour les ouvriers sans travail, une quête sera faite pendant le bal.

La souscription est fixée à 2 fr. On peut souscrire au contrôle.

Le président,

Les secrétaires, JANIN, COMBET, BERTRAND.

Chauffeurs mécaniciens. — L'administration de la Chambre syndicale des chauffeurs mécaniciens convoque toute la corporation pour dimanche 7 décembre, à trois heures précises, chez le citoyen Orsat, rue de Penhièvre, 2.

Très urgent.

On recevra les nouveaux adhérents :

Le Secrétaire : JOUBLIN.

BOURSE DE LYON

Lyon, 4 décembre 1884.
Il devient de plus en plus probable que le ministère ne démissionnera pas, à vrai dire, on s'y attendait un peu.

Cela n'a pas donné plus d'animation à la Bourse, on a été cependant un peu plus ferme pour cette cause ou pour d'autres.

Il ne faut pas d'ailleurs chercher dans les nouvelles, la tendance du marché ; la situation de place et la volonté de quelques meneurs donnent seuls l'impulsion aux cours.

3 0/0, 79.20, très ferme.

4 1/2 0/0, 108.57, bien tenu également.

Italien, 98.40, bonnes tendances.

Dettes Unifiées, 319.37, fermes, malgré les contraverses élevées autour des propositions anglaises.

Crédit Lyonnais plus résistant à 523.75.

Banque ottomane, 603.12.

Autrichiens, 649.37.

Lombard, 322.50.

Sarragosse, 408.12.

Nord-Espagne, 546.25.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions		
Ville de Lyon 1880	95	Gas de Lyon	1077 50
Communes 1879	447 25	Terre-Noire	152
Ville de Paris 1869	396 75	Fond. de l'Herme	570
de Marseille	354	Crenosol	1380
de Valenciennes 1877	354	Acier Marine	362 50
de 1879	443	Franche-Comté	125
de 1883	359	Loire	218
Fusion ancienne	379	Montrambert	995
de nouvelle	369 75	Saint-Etienne	978
Dombes anciennes	308	Rive-de-Gier	»
de nouvelles	308 25	Acie. St-Etienne	»
Lombardes anc.	369 25	Société Lyonnaise	»
de nouvelles	308	Créd. financ. et ind.	»
Sarragosse	318 50	Foncière lyon.	»
Nord-Esp. 1 ^{er} hyp.	360	Société stéphanoise	»
2 ^e hyp.	340	Rue de Lyon	»
Portugaise	360 50	Comp. des Hauts	1360
Suez 5 0/0	400	Dombes Sud-Est	637 50
de 3 0/0	370	Croix-Rouge	»
de 2 1/2 0/0	308	Bataillon-omnibus	»
de 2 0/0	308	Tramways.	»

Bourse de Paris

3 0/0 français	79 33	Mob. esp. jouis.	150
3 0/0 amortissable	80 95	Foncière lyon.	»
3 0/0 nouveau	»	Banque ottomane	603
4 1/2 0/0 (1883)	103 80	Banque autrichienne	643
5 0/0 italien	98 60	Banque hongroise	370
4 0/0 espagn. extr.	59	Lyon	»
5 0/0 turc	»	Autrichien	649 37
Egypt. 6 0/0 (1877)	321	Lombard	322 50
Banque de France	5150	Sarragosse	407
Crédit foncier	1311	Nord-Espagne	543
Crédit mobilier	250	Suez	407
Crédit lyonnais	522	Consolid. à Londres	99 11 1/2

L'AVENIR DE LYON
BON
Pour une POLICE de la Société
LE TRAVAIL
INDEMNITÉS GARANTIES :
En cas de mort. 500 Francs
En cas d'incapacité permanente de travail. 500 Fr.
Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.
5 Décembre 884

N° 94
L'AVENIR de Lyon
BON D'ACHAT
5 Décembre 1884
Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.
LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS
Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux — Fabrication et réparations.

BERTHIER
rue de Jarente, 5, Lyon

L'AVENIR

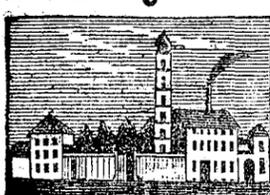
44, Rue Ferrandière, Lyon
L. VELLERUT, DIRECTEUR

Débit de Vins porte pôt (centre) rec. p. j. 60 fr., loc. 650 fr., sous loc. 300, bénéfices assurés, aff. à saisir.

Café-Comptoir Station de voitures, loc. 700, b. log., p. 3,500, aff. à saisir.

PELLERIN dentiste, ex-employé de M. Thomson, dentiste américain, r. Ferrandière, 21, Lyon

TOPIQUE BERTRAND AINÉ



Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la Cour de cassation du 8 janvier 1854. — QUARANTE ANS DE SUCCÈS — INFALIBLE contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. Prix, suivant grandeur, de 50 centimes à 3 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandat).
AVIS. — Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND AINÉ, et l'usine ci-contre.

PHOTONATURE ET HÉLIOCHROMIE

Procédés brevetés S. G. D. G.
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

La Société Générale de Photonature exploitant ces deux procédés, les seuls donnant à la couleur une inaltérabilité parfaite et n'ayant à redouter aucune imitation, se recommande aux connaisseurs et amateurs du beau pour ses Portraits artistiques, Reproductions, Agrandissements, etc., etc. Cet important établissement bien situé, livre aussi de la Photographie en tous genres.

SALONS D'EXPOSITION
Rue du Plat, 2, au Premier

MAISON DU PALAIS-ROYAL (près le pont Tilsitt)

ENTRÉE LIBRE tous les jours

(DIMANCHE COMPRIS)

CABINET DE M. GOULLON

Défenseur aux Tribunaux de Paix et de Commerce

69, Passage de l'Argue, 69

Bureau de tabac, centre Lyon, prix 11,000 fr., location avantageuses, long bail.

Epicerie-Herbages et bouillon, prix 1,200 fr., beau local.

Pensionnat près Lyon, prix 8,000 fr., grand clos, location avantageuse, position d'avenir.

Restaurant et 5 lits garçons, prix 1,000 fr., location 350 fr.

On demande

UN GÉRANT SÉRIEUX

S'adresser de 6 à 7 h. du soir à la Direction du journal en formation

« l'Echo de Lyon »
Lyon — 4, RUE MERCIÈRE. 4 — Lyon

Les abonnements sont reçus au bureau du journal